

## Inscriptions et paiement

Inscriptions jusqu'au 20 janvier 2016

Seuls les **enfants domiciliés**, ou pour lesquels au moins un parent est domicilié sur la commune, ainsi que ceux fréquentant une école de la commune de Meix-devant-Virton peuvent être inscrits.

Parce qu'on n'arrête pas le progrès, les inscriptions pourront désormais **se faire en ligne**. C'est plus rapide et plus facile. Il vous suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site Internet de la Commune ([www.meix-devant-virton.be](http://www.meix-devant-virton.be)), ou sur le compte Facebook Atl Meixdevantvirton, et de cliquer sur le lien y figurant. **Complétez le formulaire en ligne, puis cliquez sur « Envoyer »**.

**Vous n'avez pas Internet ?** Il vous sera toujours possible de venir chercher une **fiche d'inscription papier au guichet de l'administration communale**. Celle-ci devra être déposée à la Commune à l'attention de Mme Véronique LAMBINET ou envoyée par mail à l'adresse [veronique.lambinet@publilink.be](mailto:veronique.lambinet@publilink.be).

En raison de la spécificité des activités, nous sommes contraints, de **limiter le nombre d'inscriptions à 18 enfants**.

### Paiement

Après réception de votre inscription en ligne ou de votre fiche d'inscription papier, le service recette vous enverra, le 22 janvier 2016, une **facture qu'il vous faudra payer avant le début du stage**.

Votre inscription sera validée après le règlement du montant sur le compte de la Commune.

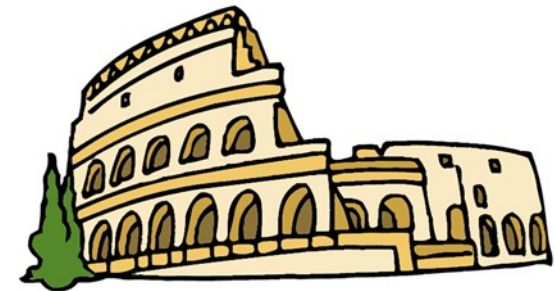
Pour toute question relative aux inscriptions ou au paiement, veuillez **contacter Mme Véronique LAMBINET tous les jours de la semaine au matin**.

## Administration Communale Meix-devant-Virton

### Stage de Carnaval

Du 8 au 12 février 2016

*A partir de Meix-devant-Virton...  
Toutes les routes mènent à Rome!*



*Programme et inscription*

### Organisation - Contact pour toute information :

Administration communale de Meix-devant-Virton, [www.meix-devant-virton.be](http://www.meix-devant-virton.be), Facebook: Atl Meixdevantvirton  
l'Echevin de la Petite Enfance, Michaël WEKHUIZEN - 0478/52 47 41 -  
[michael.wekhuizen@hotmail.com](mailto:michael.wekhuizen@hotmail.com)

et la Coordinatrice ATL, Nathalie MORETTE - 0498/16.43.59 -  
[nathalie.morette@hotmail.be](mailto:nathalie.morette@hotmail.be)

## Programme

Cette semaine de stage sera dédiée à une période riche de notre histoire, **l'époque romaine.**

Au fil des journées, nous préparerons un **défilé en habits d'époque** : Gladiateurs, femmes vestales et autre empereur romain. **Les parents seront bien sûr conviés** à cette présentation et invités à **goûter** les gourmandises d'époque, également préparées par les enfants.

Pour varier les plaisirs et découvrir de manière ludique cette culture, à l'origine de la nôtre, nous proposons :

- ◆ Un grand jeu à la découverte des monuments de la ville de Rome
- ◆ La visite du Musée archéologique d'Arlon et la participation à un atelier artistique **(mardi 9 février 2016)**
- ◆ Un jeu de piste à la découverte des monuments romains de la Ville d'Arlon **(mardi 9 février 2016)**
- ◆ Un dîner romain préparé par les enfants **(le mercredi 10 février 2016, donc pas besoin de casse-croute ce jour-là)**
- ◆ Divers bricolages
- ◆ Une sortie aux Thermes de Strassen **(le jeudi 11 février 2016, les parents souhaitant renforcer l'équipe éducative sont les bienvenus !)**

## Comment ça marche ?

### Règles de vie:

Les chewing-gum, chips, sodas, GSM, consoles de jeux et lecteurs MP3 ne sont pas autorisés.

Le projet pédagogique vous sera envoyé en même temps que la fiche santé et la facture.

### Lieu :

Ecole Communale de Meix-devant-Virton, Rue Firmin Lepage, 18

### L'âge:

Enfants de 4 à 12 ans

### Les horaires:

De 7h30 à 8h45 : Garderie (payante à raison de 0,75€ la 1/2h)

De 8h45 à 9h : Accueil

De 9h à 12h : Activités

De 12h à 13h : Repas (prévoir son pique-nique)

De 13h à 17h : Activités

De 17h à 18h : Garderie (payante à raison de 0,75€ la 1/2h)

Une collation est offerte à 10h et à 15h30.

### Le tarif pour la semaine:

45€ pour le premier enfant,

35€ pour le second,

25 € pour le troisième,

Gratuit pour le(s) suivant(s)

au sein d'une même famille.